

From: RBR
To: Pacte mondial
Date: 20/08/2020
Ref.: 10.919/1391A
Copies: Gaffe

QHSE N° Templ-02-07D-NO-EN

SUBJECT: demande de prolongation pour la publication COP

A nos parties prenantes :

Nous reconnaissons que l'une des principales conditions de participation au Pacte mondial des Nations unies est l'adhésion annuelle à la préparation et la publication d'une communication sur les progrès (COP) qui comprend une déclaration du CEO avec un soutien continu au Pacte mondial des Nations unies, une description des actions pratiques concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies, et une mesure des résultats ou des résultats attendus.

Nous sommes en retard dans la création, le partage et la publication de notre rapport sur la COP en raison d'une restructuration de notre système de management et de la désignation des pilotes recueillant les informations nécessaires.

Nous demandons par la présente une période de prolongation afin de pouvoir afficher un COP qui décrit les efforts et les progrès réalisés pour mettre en œuvre les principes du Pacte mondial des Nations unies. Notre nouveau rapport de la COP sera publié sur le site web du Pacte mondial des Nations unies avant le 19/11/2020 au plus tard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

First name LAST NAME

Robert Britte
Quality Management Officer

